Pôle Bio Massif Central
BioRéférences 2022-2028

Bovins Lait
Collectif BioRéférences

VetAgro Sup | ABio Doc

Pôle Bio Massif Central

Implantation d'un méteil fourrager en zone de montagne récolté immature

Le méteil, un atout pour assurer l'autonomie fourragère de son exploitation, même à 900 m d'altitude !

Contexte : Au printemps 2023, quatre entretiens semi-directifs ont été réalisés par des étudiants de la Licence Professionnelle ABCD (Agriculture biologique, conseil et développement) auprès de producteurs biologiques ou de groupements d'agriculteurs (bio) ayant des pratiques remarquables pour faire face à des aléas climatiques et/ou économiques. Une série de quatre fiches, dont celle-ci, a pour objectif de mettre en avant leurs pratiques et leur ingéniosité.

Localisation : Gelles (63)

Carte réalisée par le GIP Massif central.

Type de sols : sols volcaniques et sableux

Altitude : 900 m

Pluviométrie : 470 mm/an

Objectifs de l'exploitant :
- assurer l'autonomie fourragère de son troupeau,
- diminuer petit à petit sa production et son cheptel en vue de son départ en retraite.

EXPLOITATION INDIVIDUELLE THIERRY FLANDIN

Main d'œuvre: 1 UMO→Thierry Flandin

Installation en **1993** ;
conversion à l'agriculture biologique en **2016**

Production :
- 30 vaches laitières (Prim'holstein),
- 140 000 L/an de lait.

Commercialisation : circuit long (vente de la totalité du lait à Biolait).

SAU : 58 ha

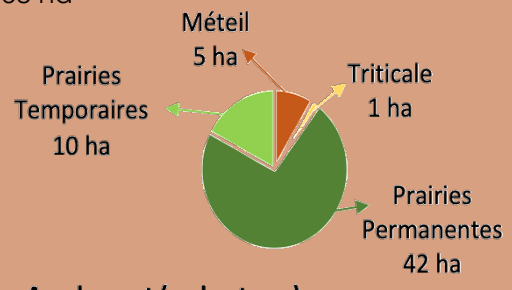

Assolement (en hectares)

Projet **BioRéférences 2022-2028** financé dans le cadre de la convention Massif Central par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct agence nationale de la cohésion des territoires

Les méteils : l'assurance fourragère

Réponse à :
- **des aléas climatiques** : sécheresses à répétition qui impactent les rendements des prairies naturelles ;
- **la conjoncture économique** : augmentation du prix des intrants – dont les concentrés – et difficultés rencontrées par la filière lait bio.

Eléments déclencheurs :

Thierry Flandin s'est installé en **1993** sur la ferme familiale. Cette dernière reposait alors sur un atelier de vaches laitières conventionnel. En 2009, comme beaucoup d'élevages laitiers, il subit la **crise du lait**. Cet éleveur décide alors d'**arrêter l'achat d'aliments et de viser l'autonomie en fourrages.** En **2016,** il choisit de **convertir son exploitation en agriculture biologique** car ses pratiques étaient assez similaires à celles du cahier des charges bio. Les années suivantes, il constate que les **sécheresses estivales** sont de plus en plus intenses et qu'il a des **difficultés à être autonome en fourrage (ses prairies permanentes baissent en rendement).** Face à ce constat, il se renseigne pour mettre en place **une culture qui comblerait son manque de fourrage**. Il effectue alors des recherches sur internet avec trois autres agriculteurs (en conventionnel) qui rencontrent la même problématique. Ce petit groupe d'agriculteurs se focalise sur l'implantation de méteils, en regardant des vidéos disponibles sur internet et en s'appuyant sur des résultats d'essais. Thierry Flandin demande ensuite conseil auprès de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, notamment pour trouver des solutions à la mise en place de méteils compatibles avec l'un des facteurs limitants de son exploitation : **l'altitude** (ses parcelles se trouvent à plus de 900 m). **En 2019,** il franchit le pas (en même temps que ses autres collègues agriculteurs) en **implantant 5 ha de méteils destinés à être ensilés**. Satisfait du résultat, il souhaite aller encore plus loin et implante, depuis **2021, une prairie temporaire sous couvert de son méteil**.

Vaches laitières dans la stabulation de Thierry Flandin *(Source : C. Canillos, P. Delage, M. Gauthier et M. Martin)*

Historique des pratiques :

2009 : Développement de l'autonomie fourragère de l'exploitation

2016 : Conversion en AB

2019 : Mise en place des premiers méteils (8,6 % de la SFP) en collaboration avec des collègues (en conventionnel) et avec la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

2021: Semis sous couvert de prairie dans le méteil

Mise en pratique de l'implantation de méteil immature en altitude :

Présentation générale :

La première étape a consisté à définir **les parcelles sur lesquelles le méteil allait être implanté*.** Thierry Flandin a fait le choix de prendre des parcelles facilement labourables et avec un potentiel agronomique intéressant. Il a aussi fallu **choisir les espèces du mélange céréales-protéagineux**. Pour cela, cet éleveur s'est fait accompagner par Antoine Lamothe, un conseiller de la société PROXIEL, afin de cerner les espèces les plus adaptées à ses attentes. Ils ont ainsi opté pour un mélange composé de **20 kg de vesce, 30 kg de pois et 140 kg de triticale** par hectare (avec un coût total en semences biologiques de **257,20 €/ha**).

Le méteil s'inscrit dans une rotation de trois ans. Pour la préparation des sols, Thierry Flandin fait appel à une **ETA (Entreprise de Travaux Agricoles)**. Celle-ci réalise la **destruction de l'ancienne prairie** (à l'aide d'un rota-labour), **le labour et le semis du méteil** (à l'aide d'un combiné). Thierry Flandin apporte préalablement **une fertilisation de 20 t/ha de fumier**. Aucune opération culturale n'est effectuée sur le méteil au cours de sa croissance. Il est récolté immature, en ensilage, puis stocké en silo, avant d'être distribué en hiver pour l'alimentation des vaches laitières.

Depuis 2021, Thierry Flandin **sème aussi une prairie temporaire** 10 à 15 jours après le semis du méteil. L'objectif est ainsi de **ne pas avoir à retravailler le sol** pour implanter la prairie l'année suivante (après la récolte du méteil).

Grace à cette implantation de méteil, Thierry Flandin est redevenu autonome en fourrage, même en cas de forte sècheresse.

Itinéraire technique :

Fin d'été : Destruction de la prairie, apport de 20 t/ha de fumier par Thierry Flandin et labour de la parcelle par l'ETA

1ère quinzaine d'octobre : Semis du méteil par l'ETA

10 à 15 jours après le semis du méteil : Semis de la prairie temporaire

Mai : Récolte en ensilage

Bilan de l'implantation de méteil :

- **Coût d'implantation du méteil :**

Labour	Semis	Semences bio	TOTAL
110 €/ha	90 €/ha	257,20 €/ha	**457,20 €/ha**

- **Temps de travail :** Cette pratique augmente légèrement le temps de travail, mais cela reste gérable puisque Thierry Flandin fait intervenir une ETA pour la destruction de la prairie, le labour et l'implantation du méteil.
- **Les intérêts :**
  - Assure l'autonomie fourragère de l'exploitation,
  - Permet de récolter du fourrage de qualité.
- **Les inconvénients :**
  - Coût non négligeable à l'hectare, notamment avec le prix des semences biologiques,
  - Nécessite de faire appel à une ETA.
- **Conseil de l'éleveur :** Il est satisfait de son méteil et le conseille à d'autres éleveurs qui se situent à la même altitude que lui.

"Il ne faut pas avoir peur de se lancer, même en altitude."

**Pour en savoir plus sur les règles concernant la préservation des prairies permanentes dans le Puy-de-Dôme, cliquer « ici » .*

Bilan de la pratique d'un point de vue durabilité			
	Résultats technico-économiques	Résultats environnementaux	Résultats sociaux
+	- Autonomie fourragère assurée tous les ans, - Meilleure valorisation du foncier, - Le travail du sol facilite la gestion des campagnols.		- Mise en place de ce projet avec 3 voisins.
-	- Coût élevé des semences biologiques, - Coût de l'ETA.	- Diversité des espèces cultivées (par rapport à une prairie permanente), - Destruction de prairies naturelles.	- Charge de travail légèrement supérieure.

Un piégeage efficace pour limiter le développement des campagnols terrestres et continuer à sécuriser l'autonomie fourragère

Thierry Flandin, comme de nombreux agriculteurs en Auvergne, rencontre des **problèmes récurrents causés par les campagnols terrestres**. En agriculture biologique, les agriculteurs n'emploient pas de raticides. Cet éleveur a mis en place un **piégeage de « masse »** sur ses parcelles à l'aide de pièges. Concrètement comment s'y prend-il ?

Réponse à un aléa environnemental : les populations de campagnols terrestres impactent négativement les rendements des prairies.

Le piège coûte entre 3 et 5 €.

1- Préparation de la galerie. La galerie doit être bien ouverte et dépourvue de terre et d'obstacle.

2- Mise en place du piège dans la galerie (dans un sens pour les taupes, dans l'autre sens pour les campagnols).

3- Le piège pour les campagnols n'est pas recouvert (ou simplement avec une touffe d'herbe), contrairement à celui de la taupe qui doit être entièrement couvert.

- **Les intérêts :** Piégeage efficace, coût faible du matériel, pas d'impacts indirects sur l'environnement (contrairement aux raticides).
- **Les inconvénients :** Technique chronophage qui nécessite beaucoup de manipulations pour la mise en place, ainsi qu'un suivi journalier (2 passages par jour).
- **Conseils et perspectives de l'éleveur :** Même si cette technique est très chronophage, Thierry Flandin est satisfait de son efficacité, et il est content de ne pas avoir d'effets négatifs sur les prédateurs naturels (renards, buses, hermines et belettes).

Pôle Bio Massif Central
BioRéférences
2022-2028

Stratégies gagnantes mises en œuvre pour faire face aux aléas climatiques et économiques

Cadre de l'étude :
Cette brochure a été réalisée par les étudiants de la Licence Professionnelle ABCD – Agriculture Biologique, Conseil et Développement – (site Auvergne) avec l'aide d'ABioDoc-VetAgro Sup et du Pôle Bio Massif Central.
Elle fait partie d'une série de quatre brochures consacrées à des témoignages d'agriculteurs bio ou de groupement d'agriculteurs sur des « stratégies gagnantes ».
Vous pouvez consulter les trois autres témoignages sur le site internet du Pôle Bio Massif Central :
https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/focus-thematiques/

Rédaction : Clémence CANILLOS, Paul DELAGE, Manon GAUTHIER, Méline MARTIN (étudiant.e.s)
Encadrement et relecture : Héloïse BUGAUT (ABioDoc-VetAgro Sup), Aurélie BELLEIL (Pôle Bio Massif Central), Alexia ARNAUD-DUPONT (Coordinatrice de la Licence professionnelle ABCD).

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à ce projet, et plus particulièrement à Thierry FLANDIN et Marie-Claire PAILLEUX (conseillère bio à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme).

Date de publication: Mai 2023.

BioRéférences 22-24 « Des références systèmes pour accompagner l'évolution des filières ruminants biologiques du Massif Central »
Dans un contexte d'évolution, d'aléas climatiques et économiques, de loi Egalim et de recherche de souveraineté alimentaire à des échelons plus locaux, les différents acteurs du Massif central ont besoin de chiffres, de repères mais aussi de témoignages et de veille. Aussi, le projet BioRéférences 22-24 a deux objectifs :
- accompagner les élevages ruminants bio dans un contexte changeant ;
- favoriser les adaptations des systèmes et des filières d'élevages ruminants bio.

Il s'articule autour de trois actions :
1- Construire des références robustes pour accompagner les élevages dans un contexte changeant ;
2- Echanger et mettre en perspective afin de favoriser les adaptations des systèmes et des filières ;
3- Piloter, communiquer et valoriser.
Ce projet permettra de produire des références technico-économiques, des références fourrages, des référentiels sur les prix (prix des produits, aides et primes, prix des intrants), coûts de production et prix de revient, des cas-types, cas concrets, portraits, des synthèses annuelles et pluriannuelles (analyse pour chaque filière et en interfilière), le tout sur l'espace web dédié : https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/

Partenaires

…ainsi que onze partenaires associés.

Maîtrise d'ouvrage et coordination du projet BioRéférences : Pôle Bio Massif Central
VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont - 89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63 370 LEMPDES
https://www.pole-bio-massif-central.org et https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/